



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE HOULBEC-COCHEREL

27120

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOUT 2019

### Compte-rendu de réunion

#### Présents :

**Moïse CARON (Maire)**

Henri VENTROUX (Adjoint)

Laurent BESNARD

Jackie WITZ (Adjoint)

Daphné PERROT

Yannick CAILLET

Liliane MARSAC

**Absents excusés :** Mmes LIGIER LECLERE MM. VINAY HECTOR MINEAU

Date de convocation : 1<sup>er</sup> août 2019 ; affichage ODJ : 1<sup>er</sup> août 2019

Mr le Maire accueille les conseillers municipaux et le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 18 heures

**Mme Brigitte MOLLET est désignée secrétaire de séance pour le CR**

Monsieur le Maire débute la séance en donnant l'ordre du jour de la séance.

#### 1/ DELIBERATION

1.1) Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer une convention :

Monsieur Caillet explique aux membres du conseil municipal que nous avons deux familles (une à La Heunière et l'autre à Saint-Vincent-des-Bois) faisant parti du SIVOS de Douains qui désirent inscrire leur enfant à l'école d'Houllbec-Cocherel. Une convention relative à la participation financière concernant la gestion des équipements et du fonctionnement post et périscolaire doit être signée par les deux parties. A cet effet, il est demandé de voter pour donner autorisation à Monsieur le Maire de signer ces deux conventions et en général les conventions connues et à venir.

Après un vote à main levée, les résultats sont :

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

Pour	7
------	---

1.2) Décision modificative :

Lors de la précédente réunion il a été délibéré sur le fait d'emprunter 100 000 euros au lieu de 90 000 euros prévu au budget 2019. Nous avons ajouté 10 000 euros pour l'achat d'un columbarium. Un courrier reçu de la Préfecture nous a informés que nous devons régulariser par le biais d'une décision modificative en prévoyant le montant exact des crédits de l'emprunt. Après un vote à main levée, les résultats sont :

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

Pour	7
------	---

**MAIRIE HOULBEC-COCHEREL**

27120

**2/ VALIDATION DES NOUVEAUX PLANNINGS EMPLOYES DE L'ECOLE**

Monsieur le Maire rappelle que Mme Duprey prendra sa retraite fin septembre 2019 et que pour la remplacer nous avons fait le choix de prendre deux personnes en CDD, contrat à 21 heures/semaine. En cas d'absence d'un agent il sera plus facile de prévoir le remplacement. Nous avons également revu tous les plannings des employés de l'école en insistant sur le besoin du poste occupé.

Après analyse de chaque agent et de chaque planning il est décidé de modifier le nombre d'heures hebdomadaire de deux agents annualisés qui passeront donc :

- De 31 heures 50 à 30 heures
- De 31 heures 50 à 28 heures 50

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal présents de délibérer sur la baisse d'heures hebdomadaire ci-dessus mentionnée.

Après un vote à l'unanimité, les résultats sont :

Contre

0

Abstention

0

Pour 7

**3/ RETOUR DE LA REUNION AVEC LA MAIRIE DE LA HEUNIERE**

Monsieur le Maire fait retour aux membres du conseil municipal présents de la réunion qui a eu lieu avec Monsieur Samson, Maire de La Heunière. Ce dernier a eu un rendez-vous avec Madame la sous-préfète des Andelys sur le fait que la commune de la Heunière puisse quitter le SIVOS de Douains (regroupement scolaire des communes Mercey, Douains, La Heunière et Saint-Vincent-des-Bois). Une des propositions de Madame la sous-préfète est que la commune d'Houllbec-Cocherel intègre le SIVOS afin que les enfants puissent bénéficier des locaux de notre école. Monsieur Caillet mentionne que si tel était le cas il faudrait absolument prévoir une clause dans le contrat qui permet d'obtenir l'égalité des pouvoirs et ce par rapport au nombre d'habitants.

L'ensemble des membres du conseil municipal émettent plutôt un avis défavorable à cette proposition.

**4/ POINT R H**

Lors d'échanges sur ce point, il est demandé à Monsieur le Maire des explications sur les horaires des employés communaux ainsi que sur l'incapacité d'Emmanuel Defresne, désigné « responsable du service des espaces verts » à diriger France Destiné.

De ce fait, considérant ne plus pouvoir gérer ce problème nous-même après plusieurs tentatives, il est envisagé d'enlever cette responsabilité à M. Defresne et de faire appel à un avocat spécialisé afin de connaître nos droits de sanctions à l'encontre de M. Destiné.

**5/ QUESTIONS DIVERSES**

- Il est proposé de faire faire des devis à des entreprises pour comparer les coûts de certains petits travaux et également concernant l'élagage, ce qui laisserait plus de temps aux employés communaux pour d'autres tâches.
- Madame Marsac est chargée de trouver une entreprise et de faire un devis pour que le cimetière soit engazonné, ainsi cela facilitera le travail des employés communaux.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**MAIRIE HOULBEC-COCHEREL**

27120

- Concernant les rideaux de l'école à changer, il va être également demandé un devis.
- Concernant le terrain de boules il est fait retour que ce dernier n'est pas assez plat, il devrait régulièrement être tassé. Nous allons réfléchir pour y remédier. Il est également prévu d'éclairer le terrain.
- Il est envisagé de poser sur les véhicules communaux des traceurs et de supprimer le téléphone de fonction à France Destiné qui ne répond jamais aux appels.
- M. Ventroux informe le conseil municipal de la notification de subvention au titre des amendes de police concernant les travaux au hameau de Cocherel :
  - 1/Aménagement d'une chicane et d'une porte d'entrée sur la RD 836
    - Montant des travaux HT 24 455 €
    - Montant subvention 9 415 €
  - 2/ Implantation de 2 radars pédagogiques sur la RD 836
    - Montant des travaux HT 6 169 €
    - Montant subvention 2 375 €
- Mme Marsac demande de vérifier si la subvention du Département concernant le « village fleuri » d'un montant de 300 euros a bien été versée.

La séance est levée à 20 heures.

---